



## **MODALITES DE SELECTION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES 2025**

Pour obtenir toute sélection les athlètes devront être obligatoirement licencié(e)s dans un club de la Fédération Tahitienne de Triathlon avant chacun des sélectifs en 2025.

### **Critères pour les championnats de France de Duathlon 2025 Mâcon (71 - Saône-et-Loire) 06/04/25**

Présentation du chemin de sélection pour prétendre à une position de sélectionnable de la FTTri puis une sélection définitive de la part de la FFTRI :

1. Pour participer au sélectif que se déroulera au vélodrome de la Fautaua le 12 février 2025, les athlètes devront être licencié(e)s en 2025 à la Fédération Tahitienne de Triathlon (licence validée avant la date du sélectif) et avoir obtenu à minima de **85 points** sur l'épreuve de course à pied sur le class triathlon en 2025 de sa catégorie d'âge.
2. Sélectif au vélodrome de la Fautaua :
  - Catégorie minime : 1200m de course à pied / 4km de vélo / 800m de course à pied
  - Catégories cadet(te)s et juniors : 2400m de course à pied / 8km de vélo / 1600m de course à pied.

Le comité de sélection, constitué du Directeur Technique, de l' élu en charge de la performance et du Président de la Fédération Tahitienne de Triathlon (FTTri), a décidé d'établir des minima<sup>1</sup> chronométriques pour être sélectionnable par la FTTri au championnat de France de duathlon 2025 :

- **Minime Fille : 15 min 25s**
- **Minimes Garçon : 13 min 50s**
- **Cadette : 30 min 07 s**
- **Cadet : 26 min 06 s**
- **Junior Fille : 30 min 35 s**
- **Junior Garçon : 25 min 20 s**

#### Remarques :

- Les distances proposées au sélectif sont réduites de 1,5 par rapport à celle du vrai France Duathlon. Les temps sont calculés en fonction de la vitesse moyenne (Top 28 à 32) du dernier France Duathlon 2024.
  - Les temps présentés sont ajustés, en prenant en compte les performances sans les transitions.
  - La vitesse moyenne à vélo doit être réévaluée car sans drafting, elle est réduite de 2 km/h dans toutes les sections.
3. Le comité de sélection, et après avoir consulté la commission technique, se réserve le droit de rendre sélectionnable d'autres sportifs, suite à un choix discrétionnaire, en cas de défaillance physique, technique ou autre lors du sélectif du 12 février 2025 ou lors du class triathlon du mois de février 2025.
  4. Concernant l'accompagnement fédéral, la Fédération Tahitienne de Triathlon ne prévoira pas d'organisation de déplacement fédéral, mais elle peut offrir aux athlètes éligibles un soutien financier individuel (sur décision du CF) pour voyager de manière indépendante avec leur club ou leur famille.

<sup>1</sup> À savoir que le minima à réaliser correspond à la moyenne des temps des championnats de France de duathlon de 2024 du top 28 à 32 des catégories d'âges.



## **Critères pour les championnats de France Triathlon 2025 Saulxures-sur-Moselotte (88 - Vosges) 01/06/25**

Présentation du chemin de sélection pour prétendre à une sélectionnabilité de la FTTri puis une sélection définitive de la part de la FFTRI :

1. Les athlètes devront être licenciés en 2025 (licence validée avant la date du sélectif) à la Fédération Tahitienne de Triathlon.
  2. Un niveau sportif minimum préalable à toute proposition de sélection est rendu obligatoire par la FFTRI. Ce niveau sportif sera vérifié au travers de la réalisation de temps chronométrés via l'outil class triathlon. Aussi, les athlètes proposés **devront avoir obtenu à minima 155 points sur le class triathlon de sa catégorie d'âge dont à minima 75 points sur l'épreuve de natation et à minima 80 points en course à pied en 2025.**
  3. Les athlètes devront participer au sélectif qui se déroulera lors de la compétition fédérale du 13/04/2025, avec des épreuves spécifiques selon les catégories :
- Catégorie minimale : 400m de natation / 10km de vélo / 2500m de course à pied, l'épreuve se déroulera sur distances XS
  - Catégories cadet(te)s et juniors : 750m de natation / 20km de vélo / 5km de course à pied, l'épreuve se déroulera sur distance S.

Le comité de sélection, constitué du Directeur Technique, de l' élu en charge de la performance et du Président de la Fédération Tahitienne de Triathlon (FTTri), a décidé d'établir des minima<sup>2</sup> chronométriques<sup>3</sup> pour être sélectionnable par la FTTri au championnat de France de triathlon 2025.

- **Minime Fille : 36 min 21s**
- **Minimes Garçon : 31 min 55s**
- **Cadette Fille : 66 min 38s**
- **Cadet Garçon : 58 min 43s**
- **Junior Fille : 66 min 01s**
- **Junior Garçon : 56 min 44s**

### Remarque :

- Les temps présentés sont ajustés, en prenant en compte les performances sans les transitions.
- 4. Le comité de sélection, et après avoir consulté la commission technique, se réserve le droit de rendre sélectionnable d'autres sportifs, suite à un choix discrétionnaire, en cas de défaillance physique, technique ou autre lors du sélectif du 13/04/2025.
- 5. Concernant l'accompagnement fédéral, la Fédération Tahitienne de Triathlon propose un déplacement fédéral pour les athlètes qualifié(e)s moyennant une participation financière de 100 000 F par personne. Cette contribution couvre tous les aspects du voyage, billet d'avion, y compris la restauration, l'hébergement, l'encadrement technique et toutes les activités associées au déplacement.  
Pour ceux qui ne désirent pas profiter du déplacement fédéral, ils ont la possibilité de voyager de manière autonome avec leur club ou leur famille, sans recevoir de soutien financier et technique de la part de la fédération.

<sup>2</sup> À savoir que le minima à réaliser correspond à la moyenne des temps des championnats de France de triathlon de 2024 du top 28 à 32 des catégories d'âges.

<sup>3</sup> En fonction des distances réalisées, le comité de sélection se réserve le droit d'ajuster les temps en considération des distances effectivement parcourues.



## **Critères pour les championnats de France d'Aquathlon 2025 Angoulême (16 - Charente) 05/07/25**

Présentation du chemin de sélection pour prétendre à une sélectionnabilité de la FTTri puis une sélection définitive de la part de la FFTRI :

1. Les athlètes devront être licenciés en 2025 à la Fédération Tahitienne de Triathlon (licence validée avant la date du sélectif).
2. Un niveau sportif minimum préalable à toute proposition de sélection est rendu obligatoire par la FFTRI. Ce niveau sportif sera vérifié au travers de la réalisation de temps chronométrés via l'outil class triathlon. Aussi, les athlètes proposés **devront avoir obtenu à minima 155 points sur le class triathlon de sa catégorie d'âge dont à minima 75 points sur l'épreuve de natation et à minima 80 points sur l'épreuve de course à pied en 2025.**
3. Les athlètes devront participer au sélectif qui se déroulera lors du championnat d'aquathlon le 11/05/2025, avec des épreuves spécifiques selon les catégories :

- Catégorie minimale : 500m de natation / 2500m de course à pied, l'épreuve se déroulera sur distances XS.
- Catégories cadet(te)s et juniors : 1000m de natation / 5km de course à pied, l'épreuve se déroulera sur distance S.

Le comité de sélection, constitué du Directeur Technique, de l' élu en charge de la performance et du Président de la Fédération Tahitienne de Triathlon (FTTri), a décidé d'établir des minima<sup>4</sup> chronométriques<sup>5</sup> pour être sélectionnable par la FTTri au championnat de France d'aquathlon 2025 :

- Benjamines : 19 min 05s
- Benjamins : 18 min 01s
- Minime Fille : 17 min 55s
- Minimes Garçon : 15 min 54s
- Cadette Fille : 34 min 36s
- Cadet Garçon : 30 min 01s
- Junior Fille : 35 min 34s
- Junior Garçon : 29 min 29s

Remarque :

- Les temps présentés sont ajustés, en prenant en compte les performances sans les transitions.
4. Le comité de sélection, et après avoir consulté la commission technique, se réserve le droit de rendre sélectionnable d'autres sportifs, suite à un choix discrétionnaire, en cas de défaillance physique, technique ou autre lors du sélectif du 11/05/2025.
  5. Concernant l'accompagnement fédéral, la Fédération Tahitienne de Triathlon ne prévoira pas d'organisation de déplacement fédéral, mais elle peut offrir aux athlètes éligibles un soutien financier individuel (sur décision du CF) pour voyager de manière indépendante avec leur club ou leur famille.

<sup>4</sup> À savoir que le minima à réaliser correspond à la moyenne des temps des championnats de France d'aquathlon de 2024 du top 28 à 32 des catégories d'âges.

<sup>5</sup> En fonction des distances réalisées, le comité de sélection se réserve le droit d'ajuster les temps en considération des distances effectivement parcourues.



# MODALITÉS D'ORGANISATION ET DE DEMANDE DE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE

## Championnats de France Individuel Jeunes 2025 Aquathlon – Triathlon

### Rappel des dates des championnats 2025 :

- Championnat de France de duathlon -6 avril 2025
- Épreuve support des modalités de sélection du championnat de France de triathlon jeunes 13/04/2025
- Championnat de France de triathlon - 1 juin
- Épreuve support des modalités de sélection du championnat de France d'aquathlon jeunes 11/05/2025
- Championnat de France d'aquathlon - 5 juillet

### Principes généraux :

1) Dans le cas où l'une des épreuves support des modalités de sélection (aquathlon ou triathlon) soit annulée.

La fédération tahitienne de triathlon organisera des tests les 24 avril (course à pied) et 26 avril (natation et vélo), modalités de réalisation des tests ci-après. Les athlètes réalisant les performances chronométriques identifiées (ci-après) pourront alors prétendre une demande de qualification. L'évaluation du niveau sportif suffisant sera faite soit par évaluation chronométrique, soit par appréciation du directeur technique fédéral.

Cette demande de qualification sera à effectuer via le formulaire (lien ci-après). Il est rappelé que la réalisation de ces minimas ne vaut pas qualification d'office, elle permet uniquement de rendre recevable la demande. Il est également rappelé que pour pouvoir prétendre à la réalisation de ces tests il faudra **avoir obtenu à minima 155 points sur le class triathlon de sa catégorie d'âge dont à minima 75 points sur l'épreuve de natation et à minima 80 points en course à pied en 2025.**

Les tests à réaliser seront en natation et course à pied pour l'aquathlon. Les tests à réaliser seront en natation, vélo et course à pied pour le triathlon.

2) Dans le cas où un athlète a eu un incident de course le jour de la course support des modalités de sélection (aquathlon ou triathlon). L'athlète souhaitant effectuer une



demande de qualification exceptionnelle devra justifier d'un niveau sportif suffisant. L'évaluation du niveau sportif suffisant sera faite soit par évaluation chronométrique, soit par appréciation du directeur technique fédéral. Les modalités de réalisation des tests sont indiquées ci après. Les athlètes réalisant les performances chronométriques identifiées (ci-après) pourront alors prétendre une demande de qualification. Il est rappelé que la réalisation de ces minimas ne vaut pas qualification d'office, elle permet uniquement de rendre recevable la demande. Il est également rappelé que pour pouvoir prétendre à la réalisation de ces tests il faudra **avoir obtenu à minima 155 points sur le class triathlon de sa catégorie d'âge dont à minima 75 points sur l'épreuve de natation et à minima 80 points en course à pied en 2025.**

**Les dates de dépôt des demandes doivent être respectées quel que soit le cas de figure.**

## **A - Evaluation chronométrique**

Afin d'évaluer ce critère, des distances spécifiques devront être réalisées en natation et en course à pied et un temps minimum sera demandé en fonction de la catégorie et du sexe. Il est rappelé que la réalisation de ces minimas ne vaut pas qualification d'office, elle permet uniquement de rendre recevable la demande.

Ce document vise à préciser les éléments suivants :

1. Lien vers le questionnaire de soumission de demande,
2. Dates limites de réception des demandes,
3. Périodes de réalisation des temps,
4. Distances à réaliser en fonction de la catégorie et du championnat concerné,
5. Tableaux des temps demandés,
6. Modalités de réalisation des performances pour recevabilité.

## **1. Lien vers le questionnaire de soumission de demande**

<https://forms.gle/i5dYdDpwz8YQX94d8>

## **2. Dates limites de réception des demandes**

L'horodateur du questionnaire fera foi, les demandes devront être transmises, complètes (questionnaire + vidéos le cas échéant) avant le :

- 26 avril à 23h59 pour le championnat de France de triathlon et aquathlon,



### 3. Périodes de réalisation des temps

La période de réalisation des temps est comprise :

- entre le 01<sup>er</sup> janvier 2025 et le 26 avril 2025 inclus pour le championnat de France de triathlon et d'aquathlon,

### 4. Distances à réaliser en fonction de la catégorie et du championnat de France concerné :

	Aquathlon		Triathlon		
	natation (25m ou 50m)	course à pied	natation (25m ou 50m)	course à pied	vélo
Benjamin	400m	3000m			
Minime	400m	3000m	400m	3000m	4000m
Cadet	800m	5000m	800m	5000m	8000m
Junior	800m	5000m	800m	5000m	8000m

### 5. Tableaux des temps demandés (inférieur ou égal à) :

Cat.	Aquathlon (toutes catégories Jeune) et Triathlon (MI, CA, JU)						Vélo pour triathlon
	400 (25m)	400 (50m)	3000m	800 (25m)	800 (50m)	5000m	4000m (MI) ou 8000m (CA et JU)
BEF	6'00	6'20	12'30				
BEM	5'50	6'10	12'30				
MIF	5'30	5'50	11'40				7'38
MIM	5'15	5'35	10'20				6'39
CAF				10'40	11'00	19'00	14'18
CAM				9'40	10'00	16'20	12'50
JUF				10'40	11'00	19'00	14'36
JUM				9'30	9'50	16'00	12'23

### 6. Règles de réalisation des prises de temps pour recevabilité :

• **Temps réalisés lors de compétitions officielles FFA/ FTA / FFN / FTN :**  
Le ou les temps, la date et le lieu de réalisation, le lien d'accès au(x) résultat(s) sont à renseigner dans le formulaire de demande.  
Précision : les compétitions officielles FFA / FTA de 5km route possédant un label national ou international peuvent être prises en compte.

• **Temps à valider par la Direction Technique Nationale :**  
Des règles spécifiques de réalisation, détaillées en page suivante, s'appliquent pour que le temps réalisé en situation d'entraînement soit pris en compte. Réalisation des temps lors des tests mis en place par la FTTRI les 24 (course à pied) et 26 avril (natation et vélo) 2025.

Vous devez envoyer la vidéo à Romain Antoine (Directeur Technique de la Fédération) et Pierre Laurent (Entraîneur Fédéral) : [romainantoine.fttri@gmail.com](mailto:romainantoine.fttri@gmail.com) / [entraîneur.fttri@gmail.com](mailto:entraîneur.fttri@gmail.com), avant les dates précisées pour chaque championnat au point 2, accompagnée des informations suivantes :

- le temps réalisé au dixième de seconde,
- la date de réalisation de la prise de temps,
- l'adresse postale complète de l'installation sportive utilisée,
- la marque et le modèle du textile utilisé pour l'épreuve de natation,
- la marque et le modèle de chaussures utilisés pour l'épreuve de course à pied,
- la composition nominative de la série si plusieurs personnes sont au départ pour l'une ou l'autre des épreuves, en précisant la ligne d'eau occupée pour l'épreuve de natation.
- La vidéo de la sportive ou du sportif doit filmer le déroulement de l'épreuve dans son intégralité, sans interruption, virages compris en course à pied et en natation.
- La prise de vue doit permettre d'identifier l'identité de la sportive ou du sportif, le type d'équipement utilisé et de suivre l'ensemble de la distance à réaliser. Il ne doit y avoir aucune ambiguïté, aucune équivoque possible sur l'identité de la sportive ou du sportif ainsi que sur la distance parcourue. Le visage de la sportive ou du sportif doit être filmé quelques secondes avant le départ. Pour les prises de vue avec un téléphone mobile, utiliser le mode avion afin d'éviter une interruption en cas d'appel.

---

#### - Règles de réalisation en natation :

Les règles techniques qui s'appliquent sont celles de la Fédération internationale de natation (FINA) pour une épreuve de Natation Course. [https://fn.extranat.fr/webffn/jug\\_reglements.php](https://fn.extranat.fr/webffn/jug_reglements.php)  
**Parmi les points essentiels à retenir : possibilité de réaliser n'importe quelle nage pour une épreuve de nage libre, départ plongé depuis le plot, 15 m de coulée maximum au départ et après chaque virage (jugé à la tête), le mur peut être touché par n'importe quelle partie du corps.**

- Réalisation dans un bassin de 25 m ou de 50 m ;
- Indiquez très précisément la marque et le modèle du textile, filmez-le de près afin de pouvoir l'identifier au visionnage, ainsi que le logo « fina approved » si le modèle est concerné.
- Une seule ou un seul sportif par ligne d'eau comme cela est le cas en compétition en bassin;
- Départ plongé ;
- Aucune aide extérieure, aucune poussée ;
- Précision du chrono au dixième de seconde.

Si plusieurs sportives ou sportifs font partie d'une série, indiquer nominativement la composition de la série et la ligne d'eau occupée.



#### **- Règles de réalisation en course à pied :**

Les règles techniques de l'épreuve qui s'appliquent sont celles de la Fédération internationale d'athlétisme (World Athletics) **pour une épreuve de course sur route** et ce même si la distance se déroule entièrement sur piste dans le cas des prises de temps pour obtenir une qualification exceptionnelle. (<https://worldathletics.org/about-iaaf/documents/book-of-rules>)

**Parmi les points essentiels à retenir : chaussures à pointes interdites, chaussures à carbone autorisées mais avec une semelle inférieure ou égale à 40 mm d'épaisseur.**

- Réalisation sur une piste de 400 m ;
- Indiquez très précisément la marque et le modèle des chaussures, filmez les chaussures de près de manière à pouvoir les identifier au visionnage,
- Possibilité d'avoir plusieurs sportives ou sportifs en même temps, à condition de respecter le même départ, comme cela est le cas en compétition ;
- Accompagnement par un vélo interdit ;
- Aucune aide extérieure, aucune poussée ;
- Précision du chrono au dixième de seconde.

Si plusieurs sportives ou sportifs font partie d'une série, indiquer nominativement la composition de la série.

#### **- Règles de réalisation en vélo :**

Prise de temps uniquement valable le 26 avril 2025. Au vélodrome de Fautaua.

- Départ tenu
- Pas de vélo de CLM, ni de prolongateur (règles FTTRI Drafting)
- Pas de drafting sur les prises de temps
- Pas d'aide extérieur

#### **B - Appréciation par le directeur technique fédéral**

Une ou plusieurs qualifications exceptionnelles peuvent être attribuées par le Directeur Technique Fédéral pour des athlètes licencié(e)s FTTRI.